Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_06-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2025

N° C03_04_2025_06 - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire (annexes)
Annexe(s) :
- Cahier des charges AMI
- Dossier de candidature AMI
- Convention AMI

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
90	60	13	72	17

Pour : 72	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 1

Sans participation de Madame Lysiane LECULLIER

Date de convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BLANCHET Philippe, PETIT Serge, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, GICQUIAUD Floriane, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BARRE Daniel (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), DODIN Patrick (pouvoir donné à BROSSARD François), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GABOREAU Bernard (pouvoir donné à NIVELLE Jean-Pierre), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à BLANCHET Philippe), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GIRAULT Anne), POINT Jean-Luc (pouvoir donné à BERNARD Eric), RACINE Eric (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie),

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_06-DE

VALERY Nicolas (pouvoir donné à CHESNEAU Etienne), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
ARCHAIMBAULT Monique, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, TRICHET Jacques, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

****

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire (annexes)

Annexe(s) :

- Cahier des charges AMI

- Dossier de candidature AMI

- Convention AMI

Vu l'article 57 de la loi AGEC du 10 février 2020 ;

Vu les objectifs fixés par le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) validés en conseil communautaire du 1er juillet 2021 ;

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) fixe des actions de réemploi et réparation qui ont permis le déploiement de projets et la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un dispositif de réemploi et de réparation sur le territoire ayant pour objectif de donner les moyens aux acteurs du territoire d'accompagner les comportements en luttant contre le gaspillage pour maîtriser les impacts environnementaux liés à notre consommation.

C'est dans le cadre du plan d'actions issu de l'étude que la communauté de communes met en place un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) autour du réemploi et la réparation à destination des acteurs du territoire. Sont ciblés par cet AMI : les associations, les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, les auto-entrepreneurs, les travailleurs indépendants, les entreprises, les intermittents du spectacle.

La communauté de communes vise, à travers cet appel à manifestation d'intérêt, à identifier les acteurs et actrices du réemploi et de la réparation souhaitant entrer au sein d'un dispositif structurant du territoire Mellois en Poitou et ainsi mettre à disposition des moyens d'ingénierie, de coordination et du matériel au service de ces acteurs.

Les objectifs de l'AMI sont de :

- Créer une fédération d'acteurs du réemploi et de la réparation,
- Labelliser les acteurs faisant partie du réseau,
- Accompagner les porteurs de projets et faciliter la montée en compétences des structures existantes,
- Mailler le territoire de manière cohérente et unie,
- Communiquer et sensibiliser au réemploi,
- Augmenter le réemploi et les offres de réparation du territoire.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_06-DE

La communauté de communes aura pour rôle d'accompagner le dispositif, et ainsi :

- De financer la coordination du réseau de la fédération,
- De financer des outils pour les cafés réparation (outils à mutualiser),
- De proposer des outils de communication et d'accompagner à la communication à disposition des acteurs.
- De créer un label et une identité visuelle spécifique au réemploi et à la réparation pour ainsi valoriser et accompagner les acteurs pour la dimension « communication »,
- De mettre à disposition un véhicule,
- D'accompagner au développement de l'activité du réemploi et de la réparation,
- De valoriser toutes actions innovantes,
- De proposer un accès gratuit à la déchèterie pour les acteurs,
- De donner le droit de récupérer en déchèterie et de déposer gratuitement.

Une demande de soutien financier a été déposée auprès de la région et acceptée d'un montant de 9 380,00 euros et dans le cadre du Contrat d'objectifs territorial.

Les étapes suivantes sont à réaliser à partir de mai 2025 :

- Lancement de l'AMI – promotion et communication : ouvert du 1er mai au 31 juillet 2025

- Réception et étude des candidatures : comité de sélection des lauréats en septembre composé du Vice-Président en charge de la politique déchets, 2 élus communautaires, la directrice de la Prévention et gestion des déchets, la cheffe de service prévention des déchets, la chargée de prévention et développement ainsi que d'un représentant associatif

- Labellisation des lauréats et valorisation des acteurs du réemploi : évènements à prévoir avec remise de trophées en octobre 2025

- Création de la fédération : conventionnement et déploiement des actions

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER :
  - Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs du territoire décrit ci-dessus,
  - Le cahier des charges et dossier de candidature de l'appel à manifestation d'intérêt joints en annexe à la présente délibération,
  - La gratuité des dépôts en déchèteries pour les partenaires,
  - La mise en place d'un comité de sélection en charge d'apprécier l'intérêt des candidatures déposées.
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer les conventions et l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_06-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Sylvie COUSIN
1ère Vice-Présidente en charge des solidarités
9 avr. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
8 avr. 2025